Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAÔNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°70-2019-136

PUBLIÉ LE 9 AOÛT 2019

Sommaire

DDT de Haute-Saône

70-2019-08-06-002 - Arrêté préfectoral du 6 août 2019 autorisant la régulation de l'Ouette d'Egypte (Alopochen aegyptiaca) sur le département de la Haute-Saône (12 pages) Page 3

70-2019-08-07-001 - Arrêté préfectoral du 7 août 2019 accordant dérogation en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone naturelle en application du L142-4 du Code de l'urbanisme, dans le cadre de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Faucogney (2 pages) Page 16

PREFECTURE

70-2019-08-05-013 - Arrêté Préfectorail DIRECCTE n°8 du 5 aout 2019 portant reconnaissance de la qualité de Société Coopérative Ouvrière de Production à la société "SCOP'ENR" (2 pages) Page 19

Préfecture de Haute-Saône

70-2019-08-06-001 - Arrêté préfectoral de prolongation d'instruction du dossier d'arrêt définitif des travaux miniers concession de mines de sel gemme de Gouhenans et des Epoisses (2 pages) Page 22

DDT de Haute-Saône

70-2019-08-06-002

Arrêté préfectoral du 6 août 2019 autorisant la régulation de l'Ouette d'Egypte (Alopochen aegyptiaca) sur le département de la Haute-Saône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction départementale des territoires

Service environnement et risques

Cellule biodiversité, forêt, chasse

ARRETÉ PRÉFECTORAL du 6 août 2019
autorisant la régulation de l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*)
sur le département de la Haute-Saône

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L411-5, R411-47 et L123-19 ;

VU la loi du 29 décembre 1892 ;

VU la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe du 19 septembre 1979 et notamment son article 11.2.b selon lequel l'introduction des espèces non indigènes doit être étroitement contrôlée ;

VU le décret n° 2003-1112 du 24 novembre 2003 portant publication de l'accord sur la convention des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (convention AEWA annexe III « plan d'actions » alinéa 2.5.3 permettant notamment de prendre des mesures de prélèvement des espèces non indigènes introduites ;

VU l'arrêté ministériel du 30 juillet 2010 interdisant sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de certaines espèces d'animaux vertébrés ;

VU l'arrêté DDT-2014, n° 688, du 22 décembre 2014 portant organisation des circonscriptions des lieutenants de louveterie et nomination de ceux-ci pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2018-01-02-017 du 2 janvier 2018 portant délégation de signature à M. Thierry Poncet, directeur départemental des territoires de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté DDT-2019 n° 160 du 11 avril 2019 portant subdélégation de signature de M. Thierry Poncet, directeur départemental des territoires, à ses collaborateurs ;

VU les arrêtés portant agrément des gardes particuliers chasse ;

VU la liste des chasseurs inscrits pour tirer l'ouette d'Égypte transmise par la fédération départementale des chasseurs ;

VU l'avis de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du 25 juin 2019 ;

VU l'absence de contribution lors la consultation du public du 9 au 29 juillet 2019 ;

.../...

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES – 24, boulevard des Alliés – CS 50389 – 70014 VESOUL CEDEX
Tel : 03.63.37.92.00 – Fax : 03.63.37.92.02 – DDT@haute-saone.gouv.fr
Horaires d'ouverture : 9 H 00 – 11H 30 et 14 H 00 – 16 H 00

CONSIDÉRANT la présence avérée de l'Ouette d'Égypte, espèce invasive, dans le département de la Haute-Saône ;

CONSIDÉRANT les impacts potentiels de populations importantes d'Ouette d'Égypte sur les activités économiques agricoles ainsi que sur la salubrité publique ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre les objectifs de régulation, l'association d'un maximum de collaborateurs est nécessaire ;

CONSIDÉRANT que les écosystèmes, la faune et la flore en place dans le département de la Haute-Saône pâtiraient de l'accroissement des populations d'Ouette d'Égypte par prédation, compétition, hybridation et parasitisme, tout particulièrement la communauté aviaire indigène ;

CONSIDÉRANT que le délai de consultation du CSRPN est incompatible avec celui de prise de l'arrêté, et que le CSRPN sera consulté sur la base du retour d'expérience de l'application de cet arrêté et de l'arrêté n° DDT-283 du 2 juillet 2018 ;

SUR la proposition du Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône,

ARRÊTE

Article 1 :
Les agents du service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de la Haute-Saône,
Les lieutenants de louveterie,
Les gardes-chasse particuliers assermentés
nommés à l'annexe 1, sont autorisés à détruire par tir, sur le département de la Haute Saône, les spécimens d'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*) **de la date de signature de l'arrêté au 30 juin 2020**.

Dans ce cadre, ils seront tenus de respecter les heures légales de chasse et pour les gardes chasse particuliers toutes les règles inhérentes à l'exercice de la chasse.

Ils prendront toute précaution pour éviter la perturbation des autres espèces en période de reproduction. La régulation sur les aires de nourrissage sera privilégiée.

Article 2 :
Les titulaires du droit de chasse et leurs ayants-droits
nommés à l'annexe 1, sont autorisés à détruire par tir, sur le département de la Haute Saône, les spécimens d'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*) pendant la période de chasse s'étendant du **21 août 2019 au 29 février 2020.**

Dans ce cadre, ils seront tenus de respecter les heures légales de chasse au gibier d'eau et toutes les règles inhérentes à l'exercice de la chasse.

.../...

Article 3 :
Chaque personne nommée en annexe 1 est autorisée sur un territoire délimité :
Le département de la Haute-Saône pour les personnels de l'ONCFS,
La ou les unités de gestions cynégétiques sur lesquelles sont nommés les lieutenants de louveterie,
Le territoire sur lequel est commissionné chaque garde particulier,
Le territoire sur lequel chaque président de chasse est titulaire du droit de chasse. Ce territoire s'applique pour ses ayants droits.

Article 4 :
Les lieutenants de louveterie et les gardes particuliers pourront s'adjoindre les services de deux auxiliaires, sans arme, placés sous leur autorité.

Article 5 :
Les personnes chargées de ces destructions, définissent, les meilleures modalités techniques d'intervention, en fonction notamment des contraintes liées à la sécurité et à la préservation des autres espèces de la faune sauvage.

Les animaux prélevés seront détruits.

Dans la mesure du possible, il sera procédé à une information préalable des propriétaires des terrains sur lesquels auront lieu ces interventions.

Article 6 :
Les animaux tués au cours des opérations de régulation ne devront en aucun cas faire l'objet de mise en vente, d'achat ou de transport en vue de la vente.

Article 7 :
Un compte-rendu détaillé, selon modèle en annexe 2, sera adressé à la direction départementale des territoires de la Haute-Saône pour le **10 mars 2020** (titulaires du droit de chasse), et le **1er juillet 2020** (lieutenant de louveterie - agents de l'ONCFS et gardes particuliers).
Une synthèse des opérations de régulation sera ensuite transmise au CSRPN pour information.

Article 8 :
Une copie du présent arrêté est transmise au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement et au président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Saône.

Article 9 :
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

.../...

Article 10 :

Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, ainsi que toutes les autorités habilitées à constater les infractions à la police de la chasse sont chargés, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône et mis en ligne sur le site internet de la préfecture à l'adresse :
www.haute-saone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Foret-et-chasse/Chasse,
et affiché dans chaque commune du département de la Haute-Saône, par les soins des maires.

Article 11 :

Une copie du présent arrêté sera adressée :
- aux directeurs d'agence de l'office national des forêts,
- au président de la fédération départementale des chasseurs,
- à l'office national de la chasse et de la faune sauvage,
- aux lieutenants de louveterie,
- au représentant de la chambre d'agriculture,
- au commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Saône.

VESOUL, le 6 août 2019
Pour le Préfet et par subdélégation,
Le chef du service environnement et risques

Thierry HUVER

Annexe 1 à l'arrêté préfectoral n° autorisant la régulation de l'Ouette d'Égypte (Alopochen aegyptiaca) sur le département de la Haute-Saône

Nom	Qualité	Territoire d'intervention
Ludovic BONNOT	Chef de service ONCFS	Haute-Saône
Ophélie CARITEY	Garde ONCFS	Haute-Saône
Maxime COQUELLE	Garde ONCFS	Haute-Saône
Thierry DEVOILLE	Garde ONCFS	Haute-Saône
Laurent GAILLARD	Garde ONCFS	Haute-Saône
Francis GERARD	Garde ONCFS	Haute-Saône
Chiona HULLAR	Garde ONCFS	Haute-Saône
Jean-Yves MATHIEU	Garde ONCFS	Haute-Saône
Olivier ROCH	Garde ONCFS	Haute-Saône
Benoit SOLONEL	Garde ONCFS	Haute-Saône
Laurent WOLF	Garde ONCFS	Haute-Saône
Olivier AMPIOT	Lieutenant de louveterie	UGC «La Tuilerie»
Jean-Pierre BOREY	Lieutenant de louveterie	UGC « Les Franches Communes»
Denis COQUARD	Lieutenant de louveterie	UGC « Les 4 Rivières»
Marcel DESSEIN	Lieutenant de louveterie	UGC « Les 5 Massifs»
Didier DIZIN	Lieutenant de louveterie	UGC « La Belle Vaivre»
Gérard GEORGEL	Lieutenant de louveterie	UGC « La Vallée du Breuchin» Et « Les Mille Étangs »
Pierre GOUX	Lieutenant de louveterie	UGC « Le Marais de Saulnot»
Jean-Pierre GROSJEAN	Lieutenant de louveterie	UGC « L'Ermitage» Et « Les 7 Chevaux»
Pascal JACQUINOT	Lieutenant de louveterie	UGC «Les 4 Cantons» et la commune de Vesoul
Francis LOBRE	Lieutenant de louveterie	UGC «Les Grands Bois»
Daniel PERRET	Lieutenant de louveterie	UGC « Le Centre»
Jacky RENAUD	Lieutenant de louveterie	UGC « Les Monts de Gy»
Bruno ROUSSET	Lieutenant de louveterie	UGC « La Basse Vallée de l'Ognon » et « Le Graylois»
Thierry SALVADOR	Lieutenant de louveterie	UGC « Le Bassin de Champagney»
Frédéric TURRI	Lieutenant de louveterie	UGC « La Vôge » et « Le Pays d'Amance »
François WEINBERGER	Lieutenant de louveterie	UGC « L'Abbaye de Cherlieu »
ADREANI Jean	Garde particulier	ACCA de PLANCHER BAS
AGOSTA Xavier	Garde particulier	ACCA de CHAMPAGNEY
ALTERIET Jean-Pierre	Garde particulier	ACCA de LEFFOND et PERCEY-LE-GRAND
ANDREY Maxime	Garde particulier	ACCA de VELLEGUINDRY ET LEVRECEY
ANDREY Philippe	Garde particulier	AICA d'ECUELLE VARS
ARASSUS Serge	Garde particulier	ACCA de COLOMBIER
BALLET Noël	Garde particulier	ACCA de HAUTEVELLE et des chasses privées de M. Petitjean Daniel sur ORMOICHE et HAUTEVELLE
BARBERET Cédric	Garde particulier	AICA de CULT-MARNAY
BARBERET Sylvain	Garde particulier	ACCA de CHARENTENAY et LE PONT DE PLANCHES
BARBERO-TRIBOUT Martial	Garde particulier	ACCA d' ECHENOZ-LE-SEC
BARBEY Yannick	Garde particulier	ACCA d' ECHENOZ-LE-SEC
BARDEY Maurice	Garde particulier	ACCA de LOULANS-VERCHAMP ORMENANS
BARISIEN Jean-Pierre	Garde particulier	ACCA de CORRE et ORMOY
BARRET David	Garde particulier	ACCA de SCEY SUR SAONE
BASSAND Roland	Garde particulier	ACCA de GONVILLARS et de CORCELLES
BAUDINAUD Raphaël	Garde particulier	ACCA de MOLAY
BAUDOUIN Jean-Luc	Garde particulier	ACCA de LA MONTAGNE et de LA ROSIERE
BAUQUIER René	Garde particulier	ACCA d'OVANCHES
BELTRAN Thierry	Garde particulier	ACCA de ETOBON
BERTRAND Jean-Michel	Garde particulier	Chasse privée de FLAGY
BESSARD Vincent	Garde particulier	ACCA de BUSSIERES
BEUFFE Jacques	Garde particulier	ACCA de PORT SUR SAONE-SCYE
BILLET Marcel	Garde particulier	ACCA de LES MAGNY
BILLOTTET Alexis	Garde particulier	ACCA et chasses privées d' OYRIERES et VARS
BILLOTTET Sandrine	Garde particulier	ACCA de GRAY-LA-VILLE
BLAISE Gérard	Garde particulier	ACCA de DEMANGEVELLE
BLANDIN Gérard	Garde particulier	ACCA et chasse privée de FILAIN
BOCKSTALL Damien	Garde particulier	ACCA de VELLECHEVREUX
BOICHUT François	Garde particulier	ACCA de VELLEXON QUEUTREY VAUDEY
BOILEAU Thomas	Garde particulier	ACCA de VOUHENANS
BOIVIN Richard	Garde particulier	ACCA de CONFLANS/LANTERNE
BOLOT Denis	Garde particulier	ACCA de LA CORBIERE
BONTEMPS Jean-Jacques	Garde particulier	ACCA de MERSUAY
BORDY Jean-Pierre	Garde particulier	ACCA de CROMARY
BOUCARD Jean-Baptiste	Garde particulier	ACCA d'AMANCE
BOUCARD Ludovic	Garde particulier	ACCA de CALMOUTIER
BOUCHU Didier	Garde particulier	ACCA de CERRE-LES-NOROY
BOUDOT Maxime	Garde particulier	ACCA de SAINT SULPICE
BOYER Michel	Garde particulier	ACCA de MEMBREY
BRENEY Pascal	Garde particulier	ACCA de MONT-SAINT-LEGER
BRENEY Pascal	Garde particulier	ACCA de THEULEY LES LAVONCOURT

Nom	Qualité	Territoire d'intervention
BRESSIN Daniel	Garde particulier	ACCA de CHAVANNE
BRUAND Jean-Claude	Garde particulier	ACCA de RENAUCOURT
BRUCHOT Paul	Garde particulier	ACCA de MELISEY
BRULE Eric	Garde particulier	Chasse privée de CHAMPLITTE
BUGADA Christophe	Garde particulier	Chasse privée de LES BATIES et de VAUX LE MONCELOT
CARDOT Guy	Garde particulier	ACCA de BELONCHAMP
CARDOT Guy	Garde particulier	ACCA de MONTESSAUX
CARMINATI Patrick	Garde particulier	ACCA de NAVENNE
CARRIER Hubert	Garde particulier	ACCA de FROIDECONCHE
CARTIER Dominique	Garde particulier	Chasse privée de BRIAUCOURT
CETRE Christophe	Garde particulier	ACCA de CHAUX les PORT
CHAFFENET Luc	Garde particulier	ACCA d'AMONT ET EFFRENEY
CHAGNOT Gilles	Garde particulier	Chasses privées de CHAMPAGNEY et MALBOUHANS
CHAPATTE Gilles	Garde particulier	ACCA de COMBEAUFONTAINE et chasses privées de COMBEAUFONTAINE et LA NEUVELLE LES SCEY
CHARTON Sébastien	Garde particulier	ACCA de COMBEAUFONTAINE
CIBIL Bernard	Garde particulier	ACCA et chasse privée de VY-LES-RUPT
COIN Aurélien	Garde particulier	ACCA de LA CORBIERE
COLLAS François	Garde particulier	ACCA de VILLERS BOUTON
COLLOT Albert	Garde particulier	ACCA de LA BASSE VAIVRE
COLLOT Pascal	Garde particulier	ACCA d' AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
COMTE Serge	Garde particulier	ACCA de BELVERNE
CONVERT Cyril	Garde particulier	ACCA de BEAUJEU
CROTTET Michel	Garde particulier	Chasse privée de CHAMPLITTE
CUNAT Eric	Garde particulier	ACCA de PUSY EPENOUX
DANTI Olivier	Garde particulier	AICA de PORT SUR SAONE et SCYE
DA SILVA Amédée	Garde particulier	Chasse privée d'ESMOULINS et VELET
DEBIEF Alain	Garde particulier	ACCA de CHAUX-LA-LOTIERE
DELAIN Lionel	Garde particulier	ACCA de VY LE FERROUX
DELAVELLE Jacques	Garde particulier	ACCA de BRUSSEY
DELLA SANTA Pascal	Garde particulier	ACCA de FILAIN
DELOYE Stéphane	Garde particulier	ACCA de MONTESSAUX
DEMESY Bruno	Garde particulier	AICA d'AROZ BUCEY-LES-TRAVES
DEMOULIN Michel	Garde particulier	ACCA de FOUVENT le BAS et de aica FOUVENT ST ANDOCHE
DEMUYNCK Chris	Garde particulier	ACCA de VERNOIS-SUR-MANCE
DEVOILLE Gérard	Garde particulier	ACCA de CITERS
DIAS David	Garde particulier	ACCA de CUBRY LES FAVERNEY
DUCHANOY Gérald	Garde particulier	ACCA de ROYE
DUCHENE Claude	Garde particulier	ACCA de FOUGEROLLES
DUFILS Jean-Marie	Garde particulier	ACCA de CHAMPAGNEY
DUMAS Didier	Garde particulier	ACCA de CHAMPAGNEY
DUMONT David	Garde particulier	ACCA de BREUREY LES FAVERNEY
DUPUY Didier	Garde particulier	ACCA de MERSUAY
ECHILLEY André	Garde particulier	ACCA de NOROY LES JUSSEY
FERMAUD Mickaël	Garde particulier	ACCA d' ARGILLIERES
FLEUROT Francis	Garde particulier	ACCA de SENARGENT
FORRER Benoît	Garde particulier	ACCA de MELECEY
FOURTIER Jean-Claude	Garde particulier	Chasse privée de CUBRY-LES-SOING
FRENAISIN Michel	Garde particulier	Chasse privée de CIREY LES BELLEVAUX
FRENOT Vincent	Garde particulier	ACCA de VELLEGUINDRY ET LEVRECEY
FRETEAUD Jean-Pierre	Garde particulier	ACCA de RIGNOVELLE
GADRIOT Michel	Garde particulier	ACCA de MELISEY
GALMICHE Alain	Garde particulier	ACCA de BREUCHOTTE et PROVENCHERE
GALMICHE Jacky	Garde particulier	ACCA de DAMPVALLEY-LES-COLOMBE
GAMET Bernard	Garde particulier	ACCA de MARAST
GENCI Janos	Garde particulier	ACCA de SAINT LOUP sur SEMOUSE
GILLET Michel	Garde particulier	ACCA d'ESPRELS
GIRARDOT Daniel	Garde particulier	ACCA de BOULIGNEY
GONZALES Roger	Garde particulier	ACCA de BOUSSERAUCOURT
GOUX Laurent	Garde particulier	ACCA de ETOBON
GRANDGIRARD Guy	Garde particulier	Chasse privée de BELONCHAMP
GRANDGUILLAUME Robert	Garde particulier	ACCA de MAGNIVRAY
GRANDJEAN Dominique	Garde particulier	ACCA de COLOMBE-LES-VESOUL et de VILLERS-LE-SEC
GREDIN Claude	Garde particulier	ACCA de FILAIN
GROSJEAN Jean-Pierre	Garde particulier	Chasse privée d'ADELANS ET LE VAL DE BITHAINE
GROSJEAN Rémy	Garde particulier	ACCA de SAINT SAUVEUR
GUENOT Bernard	Garde particulier	ACCA de NOIDANS LE FERROUX
GUENOT Julien	Garde particulier	ACCA d' ARC-LES-GRAY
GUILLARD Franck	Garde particulier	ACCA de CREVANS-ET-LA-CHAPELLE et de GRANGES-LE-BOURG
GUILLET Claude	Garde particulier	chasse privée d'OIGNEY
HASENFRATZ Jean-Noël	Garde particulier	ACCA de BELVERNE
HERDALOT James	Garde particulier	ACCA de MANTOCHE et chasse privée de POYANS
HORVAT Eric	Garde particulier	ACCA de BEAUMOTTE
HUGUENIN Anthony	Garde particulier	ACCA de VELLEXON QUEUTREY VAUDEY
HUMBERT Jacky	Garde particulier	ACCA de CENDRECOURT

Nom	Qualité	Territoire d'intervention
HUMBLOT Loïc	Garde particulier	ACCA d'AINVELLE
HUSSON Yves	Garde particulier	ACCA de BOUGNON
IDEO Gilbert	Garde particulier	AICA de PORT SUR SAONE et SCYE
JACQUES Eric	Garde particulier	ACCA de DAMPIERRE SUR LINOTTE
JAMEY Daniel	Garde particulier	ACCA de FEDRY
JARROT Daniel	Garde particulier	ACCA de BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY
JASMIN Didier	Garde particulier	ACCA d'OISELAY ET GRACHAUX
JEANNOT André	Garde particulier	ACCA de FALLON
JEANNOT Ludovic	Garde particulier	ACCA de DAMPIERRE SUR LINOTTE
JEANVOINE Loïc	Garde particulier	ACCA de MAILLERONCOURT St PANCRAS
JEUDY René	Garde particulier	ACCA de LA VOIVRE
JOMINET Romain	Garde particulier	ACCA de FRAHIER CHATEBIER
LABBE Patrick	Garde particulier	ACCA de ROCHE ET RAUCOURT
LAFFIN Patrick	Garde particulier	ACCA de PIN
LANDRY François	Garde particulier	ACCA d'AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
LAROCHE Didier	Garde particulier	ACCA de FOUGEROLLES
LAURY François-Xavier	Garde particulier	ACCA de SENONCOURT
LEBRUN Jean-François	Garde particulier	ACCA de MEURCOURT
LODS Frédéric	Garde particulier	ACCA de RONCHAMP
LOYON Joël	Garde particulier	ACCA de MERSUAY
LUAS Christian	Garde particulier	ACCA de PUSY EPENOUX
MARCHISET Yves	Garde particulier	Chasse privée de MOTEY BESUCHE et VALAY
MARTIN Dominique	Garde particulier	ACCA de MERSUAY
MUSSOT Didier	Garde particulier	Chasse privée d'AMBIEVILLERS
PETITGERARD Didier	Garde particulier	ACCA de BAUDONCOURT
PICARD André	Garde particulier	ACCA de MONTIGNY LES VESOUL
PICARD Stéphane	Garde particulier	ACCA de MONTIGNY LES VESOUL
ROUGET André	Garde particulier	Chasse privée de SAUVIGNEY-LES-PESMES et PESMES
SEGUIN Gilbert	Garde particulier	ACCA d'ESMOULIERES
SEGUIN Pascal	Garde particulier	ACCA de VILLAFANS
MAGNIER Eric	Garde particulier	ACCA de POMOY
MANCASSOLA Louis	Garde particulier	ACCA de FAVERNEY
MARQUET André	Garde particulier	ACCA de VY LES FILAIN
MARTIN Dominique	Garde particulier	ACCA de BREUREY LES FAVERNEY et MERSUAY
MATHIEZ Georges	Garde particulier	ACCA d'ESBOZ BREST
MATHIEU Guy	Garde particulier	ACCA et chasse privée d'ABELCOURT
MAUFFREY Fabrice	Garde particulier	ACCA de SAINT BRESSON
MAZZOLI Paul	Garde particulier	Chasse privée de ALAINCOURT et de MONTDORE
MELINE Laurent	Garde particulier	ACCA de FROIDECONCHE
MENDES Diamantino	Garde particulier	ACCA de VAUCHOUX
MENIGOZ Michel	Garde particulier	ACCA de PLANCHER LES MINES
MESSAGIER Paul	Garde particulier	ACCA de VYANS LE VAL
METTETAL Fabien	Garde particulier	ACCA de ACCA de CHENEBIER
MEUNIER Jean-Claude	Garde particulier	ACCA de QUERS
MICHEL Claude	Garde particulier	ACCA de FLEUREY-LES-FAVERNEY
MINNE Jean-Marc	Garde particulier	ACCA de VY LES LURE
MIQUARD Pierre	Garde particulier	ACCA de NOROY-LE-BOURG et chasses privées de CHASSEY-LES-MONTBOZON, ESPRELS, NOROY LE BOURG et PONT SUR L'OGNON
MIREY Denis	Garde particulier	ACCA de CHANTES-TRAVES
MORAND Raphaël	Garde particulier	ACCA de VAUCONCOURT-NERVEZAIN-GRANDECOURT
MOUGENOT Jacques	Garde particulier	ACCA de FONDREMAND
MOUGIN Fabrice	Garde particulier	ACCA d'ANDELARRE
MOUREAU Gérard	Garde particulier	ACCA de PENNESIERES
MULOT Jean-François	Garde particulier	ACCA de BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY
NOEL André	Garde particulier	ACCA d'ANDELARRE
NOLOT Joël	Garde particulier	ACCA de MONTIGNY LES VESOUL
OBLIGER Bertrand	Garde particulier	Chasse privée de QUENOCHE
OUDIN Baptiste	Garde particulier	ACCA de VELLEFRIE
PARISOT Jacky	Garde particulier	ACCA de NEUVELLE LES CHAMPLITTE
PARISOT Johan	Garde particulier	ACCA de LANTENOT
PASCUCCI Gilbert	Garde particulier	ACCA de CUVE
PASQUET Norbert	Garde particulier	ACCA de DAMPIERRE-SUR-SALON
PEIGNEY Daniel	Garde particulier	ACCA d'OIGNEY
PEQUIGNOT Jérôme	Garde particulier	ACCA de FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE
PERIA Jean-Pierre	Garde particulier	ACCA de APREMONT
PERRIN Christophe	Garde particulier	ACCA de COURCHATON
PERRON Eddy	Garde particulier	ACCA de SCEY-SUR-SAONE
PETITGERARD Didier	Garde particulier	BAUDONCOURT Chasses privées de VELLEFRIE - VILORY et de VISONCOURT
PETITJEAN Elisabeth	Garde particulier	ACCA de FLEUREY-LES-St-LOUP
PETON Bernard	Garde particulier	ACCA de VILLERS LE SEC
PHEULPIN Fabrice	Garde particulier	ACCA de LURE
PHILIPPE Gérard	Garde particulier	ACCA d'AUBERTANS
PICARD André	Garde particulier	ACCA de MONTIGNY LES VESOUL
PICARD Stéphane	Garde particulier	ACCA de MONTIGNY-LES-VESOUL
PIERSON Xavier	Garde particulier	ACCA de FAVERNEY

Nom	Qualité	Territoire d'intervention
PILLODS André	Garde particulier	ACCA de COISEVAUX et VERLANS
PINOT Jean-Jacques	Garde particulier	ACCA de CCOMBEAUFONTAINE
PINOT Maxime	Garde particulier	ACCA de RADDON ET CHAPENDU
PINOT Thierry	Garde particulier	ACCA de FRANCHEVELLE
POIROT Yvon	Garde particulier	Chasse privée d'ORMOICHE
POLLET Alexandre	Garde particulier	ACCA de FRAMONT
POMMEAU Romain	Garde particulier	ACCA de GRAY
POTEY Claude	Garde particulier	ACCA de VALAY et chasse privée à VADANS
POTEY Didier	Garde particulier	ACCA de VEREUX
PREVOT Philippe	Garde particulier	ACCA de PASSAVANT-LA-ROCHERE
PRUDHOMME Daniel	Garde particulier	ACCA de NEUREY LES LA DEMIE
PRUDHOMME Daniel	Garde particulier	ACCA de NEUREY LES LA DEMIE
RAFFETIN Noël	Garde particulier	ACCA de CHAMPLITTE
REUCHET Michel	Garde particulier	ACCA de FLEUREY-LES-FAVERNEY
RIBARD Roland	Garde particulier	ACCA de SAULX
RIBAUD Marcel	Garde particulier	ACCA de SAINT-BARTHELEMY
RICHER Sébastien	Garde particulier	ACCA de CUBRY-LES-FAVERNEY
RIPAMONTI Hubert	Garde particulier	ACCA de CUBRY-LES-SOING
ROBERT Jean-Christophe	Garde particulier	ACCA d'ETRELLES ET LA MONTBLEUSE
ROCA VIVES François	Garde particulier	ACCA de CONTREGLISE
ROLIN Matthieu	Garde particulier	ACCA de FONTENOIS LA VILLE
ROLLET Nicolas	Garde particulier	ACCA de VILLERS SUR PORT et chasse privée à Breurey-les-Faverney
ROUGET André	Garde particulier	Chasse privée de Gray
ROUSSEL Laurent	Garde particulier	Chasse privée de Vy-les-Rupt
ROUSSELET Fabrice	Garde particulier	ACCA d'AVRIGNEY
ROUSSELLE Laurence	Garde particulier	ACCA de MELIN
RUE Lucien	Garde particulier	ACCA de VERLANS
RUFFIER Marcel	Garde particulier	Chasse privée de LUXEUIL St SAUVEUR et BREUCHES
SALVADOR François	Garde particulier	ACCA d'ADELANS
SALVADOR Kévin	Garde particulier	ACCA de FRAHIER-ET-CHATEBIER
SALVADOR Thierry	Garde particulier	ACCA de FRAHIER CHATEBIER
SARAS Georges	Garde particulier	ACCA d'ARPENANS et AMBLANS
SCHMIT Martial	Garde particulier	ACCA de RIGNY
SCHOELLHAMMER Jacques	Garde particulier	ACCA de FROUTEY-LES-LURE
SEBILLE Michel	Garde particulier	ACCA de ANJEUX
SEGUIN Gilbert	Garde particulier	ACCA de ESMOULIERES
SEGUIN Pascal	Garde particulier	ACCA de VILLAFANS
STEHLY Eric	Garde particulier	ACCA de BOULT
STEVENOT Bruno	Garde particulier	ACCA de SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE et d'AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
TAILHARDAT Manuel	Garde particulier	ACCA de LA VILLENEUVE
TARNOWSKI Joseph	Garde particulier	ACCA de FREDERIC FONTAINE
TERRAZ Christophe	Garde particulier	ACCA de SCEY SUR SAONE
THOMAS Frédéric	Garde particulier	ACCA de PUSEY
TONNIN Anthony	Garde particulier	ACCA de FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE
TOULOT André	Garde particulier	ACCA de BEAUMOTTE
TOURET Daniel	Garde particulier	AICA de CULT MARNAY
TOURNIER Bertrand	Garde particulier	ACCA de MANDREVILLARS
TOURNUT Ludovic	Garde particulier	ACCA de CHALONVILLARS
TOUSSAINT Denis	Garde particulier	ACCA de SELLES
TOUSSAINT Gérard	Garde particulier	ACCA de POLAINCOURT
TREDANT Robert	Garde particulier	ACCA de MERCEY SUR SAONE
TRUCHOT Patrick	Garde particulier	ACCA de SEMMADON
VALLADONT Fabrice	Garde particulier	Chasses privées de BOULT et MONTARLOT-LES-RIOZ
VASSENET Davy	Garde particulier	ACCA d'IGNY
VAUCHOT Alain	Garde particulier	ACCA de VILLERS-LES-LUXEUIL et de ABELCOURT
VERNAY Luc	Garde particulier	ACCA d'ECHENANS-SOUS-MONT VAUDOIS
VERNAY Marcel	Garde particulier	ACCA de BREVILLIERS
VERNIER Ludovic	Garde particulier	ACCA de RUHANS
VIEILLE Arnaud	Garde particulier	ACCA de SCEY SUR SAONE
VIENET David	Garde particulier	ACCA de BOULOT
VILMINOT Romuald	Garde particulier	ACCA de BOURGUIGNON LES LA CHARITE
VINCENT Daniel	Garde particulier	ACCA et chasse privée de QUINCEY
VOISIN Joseph	Garde particulier	ACCA de MARGILLEY
WICKY Sylvain	Garde particulier	ACCA de VALLEROIS LE BOIS
Hubert BEAUPRETRE	Chasseur	
Michel BIGAND	Chasseur	
Sébastien BRIOT	Chasseur	
Charly CHOFFAT	Chasseur	
Yves CHOFFAT	Chasseur	
Emmanuel CLAVIER	Chasseur	
Aurélien COIN	Chasseur	
Teddy CORDIER	Chasseur	
Michel CROTTET	Chasseur	
Michel DORMOY	Chasseur	
Philippe EUVRARD	Chasseur	

Nom	Qualité	Territoire d'intervention
André GHILARDINI	Chasseur	
Michel GILLET	Chasseur	
Hervé GIRARDET	Chasseur	
Alain GRANDJEAN	Chasseur	
Éric JACQUES	Chasseur	
Marc JARDINI	Chasseur	
Mike MAYER	Chasseur	
Christophe PERRIN	Chasseur	
Jacques PERSONENI	Chasseur	
Gilles POIROT	Chasseur	
Éric REVET	Chasseur	
Julien VIEILLARD	Chasseur	
Jean ADREANI	Chasseur	ACCA SAINT BARTHELEMY / ACCA PLANCHER BAS
Georges AISEN	Chasseur	ACCA FROIDECONCHE
Franz ATHEY	Chasseur	ACCA Pusey
Monique BARBIER	Chasseur	ACCA de Delain
Denis BARDEY	Chasseur	AICA LOULANS - ORMENANS
David BARRET	Chasseur	ACCA SCEY SUR SAONE
Christophe BASSAND	Chasseur	ACCA Saulnot et Gonvillars
Laurent BATAILLE	Chasseur	ACCA Frotey-les-lure
Serge BAU	Chasseur	ACCA ATHESANS ETROITEFONTAINE
Jacques BERTIN	Chasseur	ACCA Fougerolles
Vincent BESSARD	Chasseur	ACCA BUSSIERES / ACCA CORNOT / ACCA GOURGEON
Frédéric BEUNET	Chasseur	ACCA FROTEY LES LURE
Frédéric BICHET	Chasseur	ACCA SAINT LOUP SUR SEMOUSE
Jean-Paul BOLOT	Chasseur	ACCA ROYE
Emmanuel BONHOMME	Chasseur	ACCA Faverney
Jean-Pierre BORDY	Chasseur	ACCA CROMARY
Antonin BOVZER	Chasseur	ACCA ATHESANS
André BRAGARD	Chasseur	ACCA GRANGES LE BOURG
Fabian BRAGARD	Chasseur	ACCA GRANGES LE BOURG
Pascal BREPSON	Chasseur	ACCA Roye
Patrice BROUILLARD	Chasseur	ACCA LA PROISELIERE ET LANGLE
Alain CARROUE	Chasseur	ACCA MERSUAY
Karine CAUSERET	Chasseur	ACCA Froideconche et ACCA Sainte Marie-en-Chanois
Sébastien CAUSERET	Chasseur	ACCA Froideconche et ACCA Sainte Marie-en-Chanois
Aymeric CHAISE	Chasseur	ACCA AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
Karl CHAISE	Chasseur	ACCA AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
Frédéric CHAISE	Chasseur	ACCA AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT
Eric CHAMAGNE	Chasseur	ACCA BREUCHES LES LUXEUIL
Christian CHAMAGNE	Chasseur	ACCA BREUCHES LES LUXEUIL
Patrice CHAMAGNE	Chasseur	ACCA BREUCHES LES LUXEUIL
Jean-Michel CHANSARD	Chasseur	ACCA Vaivre et Navenne
Yves CHAUVEY	Chasseur	ACCA GRANGES LE BOURG
Guy CHIPPAUX	Chasseur	ACCA Magny-Vernois
Jacques CHPEAUX	Chasseur	ACCA Frotey-les-lure
Jean-Brice CLOCHEY	Chasseur	ACCA COGNIERES
Pascal COLLOT	Chasseur	ACCA Aillevillers/ ACCA Lyaumont
Jérémy COLLOT	Chasseur	ACCA Aillevillers/ ACCA Lyaumont
Antoine COMBETTE	Chasseur	ACCA Membrey
Daniel COMPARON	Chasseur	ACCA ATHESANS ETROITEFONTAINE
François COUTHERUT	Chasseur	ACCA MAGNY VERNOIS
Jean-Claude CRETIN	Chasseur	ACCA Saint-Sulpice et Moimay
Guy CREVOISIER	Chasseur	ACCA MAGNIVRAY
Patrick CUNEY	Chasseur	ACCA VILLERS LES LUXEUIL
Philippe DAUPHIN	Chasseur	ACCA GRANGES LE BOURG
Alain DAVID	Chasseur	ACCA RIGNOVELLE ACCA Saint-Germain
Antoine DELLA LIBERA	Chasseur	ACCA AISEY ET RICHECOURT
Pascal DELLA-LANTA	Chasseur	ACCA VAIVRE ET MONTOILLE
Roger DEROUBAIX	Chasseur	4 RIVIERES
Hervé DETRIE	Chasseur	ACCA BREUREY LES FAVERNEY
Yoann DEVAUX	Chasseur	ACCA MOFFANS ET VACHERESSE
Mikael DEXET	Chasseur	ACCA Pusey
Emmanuel DIDIER	Chasseur	ACCA de Lure ACCA de Ronchamp
Nicolas DIDIER	Chasseur	ACCA Echevane
René DOILLON	Chasseur	ACCA MERSUAY
Gauthier DOILLON	Chasseur	ACCA MERSUAY
Sébastien DUMONT	Chasseur	ACCA ORMOY / ACCA COMBEAUFONTAINE
Nicolas DUNCKHORST	Chasseur	ACCA Scey-sur-Saône
Frédéric DUNCKHORST	Chasseur	AICA VEZET-LE PONT DE PLANCHE
Didier DUPUY	Chasseur	ACCA BREUREY LES FAVERNEY / ACCA MERSUAY
Fabrice DÜRR	Chasseur	ACCA ATHESANS
Aurore EGGENBERGER	Chasseur	ACCA Roye
Hervé EVARISTO	Chasseur	ACCA Moimay/ ACCA Gevigney
Pierre FAIVRE	Chasseur	ACCA MIGNAFANS / GRANGE LA VILLE

Nom	Qualité	Territoire d'intervention
James FAUDOT	Chasseur	ACCA Vouhenans
Bastien FRECHIN	Chasseur	ACCA Briaucourt
Jean-Pierre FRETEAUD	Chasseur	ACCA RIGNOVELLE
Michel GADRIOT	Chasseur	ACCA MELISEY
Philippe GALMICHE	Chasseur	ACCA BREUCHES LES LUXEUIL
Alain GALMICHE	Chasseur	ACCA BREUCHOTTE
Daniel GARRET	Chasseur	ACCA PURGEROT
Stéphane GARRET	Chasseur	Marais de saulnot ATHESANS
Jean-Michel GAULT	Chasseur	ACCA Saulnot et Villafans
Cédric GAVOILLE	Chasseur	ACCA LANTENOT
Josette GAVOILLE	Chasseur	ACCA SCEY SUR SAONE
Patrick GAVOILLE	Chasseur	ACCA SCEY SUR SAONE / ACCA BETONCOURT SUR MANCE
Pascal GENEVOIS	Chasseur	FD BELLEVAIVRE
Victor GENEVOIS	Chasseur	FD BELLEVAIVRE
Claude GENIN	Chasseur	ACCA MELISEY / ACCA FAVERNEY
Emile GIORDANO	Chasseur	AICA VILLARS BLONDEFONTAINE RAINCOURT
René GIRARD	Chasseur	ACCA ATHESANS
Paul GIRARD	Chasseur	ACCA ATHESANS ETROITEFONTAINE
Stéphane GIRARD	Chasseur	ACCA Charbonnet les Bellevaux
Bernard GIROZ	Chasseur	ACCA Vouhenans-Athesans
Jacques GRAND	Chasseur	CP LES MAGNY
Robert GRANDGUILLAUME	Chasseur	ACCA MAGNIVRAY
Sébastien GRANDJEAN	Chasseur	ACCA SCEY SUR SAONE
Sebastien GRESET	Chasseur	ACCA BEAUMOTTE-LES-PIN
Marc GUCCIARDI	Chasseur	ACCA VOUHENANS
Camille GUILLEMIN	Chasseur	ACCA Moimay
Anthony GUILLEMIN	Chasseur	ACCA Moimay et ACCA Gevigney-Mercey
Lucas HAAS	Chasseur	ACCA Frotey-les-lure
Alain HINGER	Chasseur	ACCA APREMONT
Eric HORVAT	Chasseur	ACCA CENANS / ACCA BEAUMOTTE
Fabrice JACQUEMIN	Chasseur	ACCA FLEUREY LES FAVERNEY
Pierre JACQUES	Chasseur	ACCA FLEUREY LES FAVERNEY
Luc JACQUET	Chasseur	ACCA MIGNAFANS / GRANGE LA VILLE
Bernard JACQUIN	Chasseur	ACCA VY-LES-LURE
Julien LABROSSE	Chasseur	ACCA SCEY SUR SAONE
Jean-Pierre LAMBERT	Chasseur	ACCA ATHESANS
Christian LAMY	Chasseur	ACCA Villersexel
François LANDRY	Chasseur	ACCA AILLEVILLERS
Pierre-Jean LAURENT	Chasseur	ACCA MERSUAY
Thomas LE	Chasseur	AICA PORT SUR SAONE - SCYE / CP VY LE FERROUX CE0572
Louis LEUVREY	Chasseur	ACCA Melisey
Stéphane LEVREY	Chasseur	ACCA CITERS
Albert LOCATELLI	Chasseur	ACCA BREUCHES LES LUXEUIL
Eric LORTET	Chasseur	ACCA Vaivre
Dominique LUSIEUX	Chasseur	ACCA Chaux les Port
Louis MANCASSOLA	Chasseur	ACCA Faverney
Denis MARCHAND	Chasseur	ACCA SAINT GERMAIN
Sophie MARLIOT	Chasseur	ACCA Frotey-les-lure
Jacques MARQUIS	Chasseur	ACCA FLEUREY LES FAVERNEY
Stéphane MARTAUX	Chasseur	ACCA Pusey
Jacques MARTIN	Chasseur	ACCA GEORFANS
Michel MATHE	Chasseur	ACCA Lure
Fabrice MAURIZE	Chasseur	ACCA Fougerolles
Christophe MAYLIE	Chasseur	ACCA FRAHIER ET CHATEBIER
Lucien MERVELAY	Chasseur	ACCA LUXEUIL LES BAINS
Alan MEUNIER	Chasseur	ACCA MAGNONCOURT
André MEUNIER	Chasseur	ACCA MAGNONCOURT
Marc MOYEN	Chasseur	ACCA CUVE
François NARGUES	Chasseur	ACCA Mersuay
Bertrand OBLIGER	Chasseur	ACCA CROMARY
Jean-Luc ODILLE	Chasseur	ACCA BROYE AUBIGNEY MONTSEUGNY
Dominique PARADISI	Chasseur	FD BELLE VAIVRE
Raphaël PASCUCCI	Chasseur	ACCA CUVE
Renaud PEPOUET	Chasseur	ACCA Lure
Rachel PERNET	Chasseur	ACCA AMONCOURT
Yves PERNOT	Chasseur	ACCA LURE
Sébastien PERNOT	Chasseur	ACCA LURE
François PERRY	Chasseur	
Didier PETITGERARD	Chasseur	ACCA AMONCOURT
Jean-François PHAM-VAN	Chasseur	ACCA ROYE / ACCA MOFFANS / ACCA GENEVREY
Romuald PHEULPIN	Chasseur	ACCA ADELANS
Anthony PHILIPPOT	Chasseur	ACCA Bougey / AICA Preigney-Cintrey
Daniel PLANQUETTE	Chasseur	ACCA MERCEY SUR SAONE
Gilbert RADIX	Chasseur	ACCA MAGNY VERNOIS
Joël REDOUTEY	Chasseur	ACCA Franchevelle

Nom	Qualité	Territoire d'intervention
Stéphane RICHARD	Chasseur	ACCA Fleurey les Farveney
Pierre ROBLET	Chasseur	ACCA FEDRY
Jean ROBLET	Chasseur	ACCA FEDRY
Philippe ROY	Chasseur	ACCA Frotey les Lure
Claude ROY	Chasseur	ACCA ORMOY
Christian RUISSEAUX	Chasseur	ACCA GRANGES LE BOURG + étangs CHAUVEY GRANGES LE BOURG
Jean-Michel SALVADOR	Chasseur	ACCA Echevane
Johan SAMU	Chasseur	ACCA MOFFANS ET VACHERESSE
Georges SARAS	Chasseur	ACCA APREMONT
Bruno SAUGET	Chasseur	ACCA FONTENOIS LES MONTBOZON
Jacques SCHOLLHAMMER	Chasseur	ACCA Frotey-les-lure
Patrick SIGISMONDI	Chasseur	ACCA BRIAUCOURT
Thierry SIMON	Chasseur	ACCA Lure
Gérard SIRUGUET	Chasseur	ACCA Pusey
Attila SZABO	Chasseur	ACCA SAINT SAUVEUR
Manuel TAILHARDAT	Chasseur	
Michel TENDEY	Chasseur	ACCA BRIAUCOURT
Philippe TOURDOT	Chasseur	ACCA ROMCHAMP / CP MALBOUHANS BC0997-1001 / CP CHAMPAGNEY BC1186
Bertrand ULRICH	Chasseur	ACCA VILLERS LA VILLE / ACCA SAULNOT
Raphael VERA	Chasseur	ACCA Moimay
Hervé VIEY	Chasseur	ACCA Montureux et Pantigny
Mickaël VITEAUX	Chasseur	ACCA AUGICOURT / ACCA GEVIGNEY
Richard VOYNNET	Chasseur	ACCA CROMARY / ACCA NEUVELLE LES CROMARY
Jacques VUILLEMEY	Chasseur	ACCA LURE / ACCA QUERS
Philippe ZURLINDEN	Chasseur	ACCA LURE
Jérôme ZURLINDEN	Chasseur	ACCA LURE

ANNEXE 2

Régulation de l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacas*)

COMPTE-RENDU DE PRÉLÈVEMENT

Coordonnées du tireur :

Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone et/ou adresse mail :

Localisation et nature des oiseaux tirés :

Commune	Date du tir	Nombre d'Ouettes tirées	Nombre d'Ouettes vues	Observations

Fait à , le

Signature :

A renvoyer au plus tard le 10 mars 2020

à la direction départementale des territoires de la Haute-Saône – service environnement et risques – cellule biodiversité forêt chasse - 24 boulevard des alliés – 70014 Vesoul cedex
ddt-bfc@haute-saone.gouv.fr

DDT de Haute-Saône

70-2019-08-07-001

Arrêté préfectoral du 7 août 2019 accordant dérogation en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone naturelle en application du L142-4 du Code de l'urbanisme, dans le cadre de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Faucogney

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction départementale
des territoires
Service urbanisme, habitat
et constructions

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
accordant dérogation en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone naturelle en application du L142-4 du Code de l'urbanisme, dans le cadre de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Faucogney.

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

VU le Code de l'urbanisme ;

VU les dispositions des articles L 142-4 et suivants du Code de l'urbanisme ;

VU les délibérations du conseil communautaire de la Communauté de communes des 1000 Etangs du 30 mars 2017 et du 2 octobre 2018 prescrivant la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Faucogney ;

VU la demande de dérogation à l'article L 142-4 du Code de l'urbanisme faite par Communauté de communes des 1000 Etangs ;

VU l'avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 12 juillet 2019 ;

VU l'avis réputé favorable du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays des Vosges Saônoises porteur du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du 16 juillet 2019 ;

Considérant que la commune de Faucogney n'est pas couverte par un SCOT applicable ;

Considérant que, en application de l'article L 142-4 du Code de l'urbanisme, en l'absence de SCOT, le plan local d'urbanisme ne peut être modifié ou révisé en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser délimitée après le 1er juillet 2002 ou une zone naturelle, agricole ou forestière ;

Considérant que, en application de l'article L 142-5, le préfet peut, après avis de la CDPENAF et le cas échéant, de l'établissement public prévu à l'article L 143-16, donner son accord pour déroger au principe d'urbanisation limitée, en permettant à une commune d'ouvrir à l'urbanisation des zones à urbaniser ou des zones naturelles, agricoles ou forestières ;

Considérant que la Communauté de communes des 1000 Etangs sollicite une dérogation au principe d'urbanisation limitée pour une parcelle classée en N au PLU de Faucogney, afin d'y accueillir un projet d'hébergement touristique au bord de l'étang Méprin ;

Considérant que l'urbanisation envisagée de ce secteur ne nuit pas à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques, ne conduit pas à une consommation excessive de l'espace, ne génère aucun impact sur les flux de déplacements et ne nuit pas à une répartition équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services ;

.../...

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Considérant que la dérogation sollicitée par la Communauté de communes des 1000 Etangs au titre de l'article L142-4 du Code de l'urbanisme est donc recevable pour le secteur précité ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires ;

ARRÊTE

Article 1 :
La Communauté de communes des 1000 Etangs est autorisée à réduire la zone N du PLU de Faucogney, en vue de créer un Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limité (STECAL validé par la CDPENAF du 12/07/19). Le secteur soumis à dérogation pour une superficie de 5395 m² est destiné à accueillir un projet d'hébergement touristique au bord de l'étang Méprin.

Article 2 :
La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif ou contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044 BESANCON Cedex 3, dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

Article 3 :
Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Saône, le Directeur Départemental des Territoires, le Président de la Communauté de communes des 1000 Etangs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vesoul, le - 7 AOUT 2019

Pour le préfet,
et par délégation,
Le secrétaire général,

Imed BENTALEB

PREFECTURE

70-2019-08-05-013

Arrêté Préfectorail DIRECCTE n°8 du 5 aout 2019 portant reconnaissance de la qualité de Société Coopérative Ouvrière de Production à la société "SCOP'ENR"

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE PREFECTORAL DIRECCTE SCT N° 8 du 5 août 2019

Portant reconnaissance de la qualité de Société Coopérative Ouvrière de Production à la société « SCOP'ENR »

LE PREFET DE LA HAUTE-SAONE

VU la loi N° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ;

VU la loi N° 78-763 du 19 juillet 1978 modifiée portant statut des sociétés coopératives de production et notamment son article 54 ;

VU la loi N° 92-643 du 13 juillet 1992 relative à la modernisation des entreprises coopératives ;

VU le décret N°93-455 du 23 mars 1993 relatif à la sortie du statut coopératif ;

VU le décret N°93-1321 du 10 novembre 1993 relatif à la reconnaissance de la qualité de société coopérative ouvrière de production ;

VU le décret du 8 décembre 2017 portant nomination du Préfet de la Haute-Saône, Monsieur KHOURY Ziad ;

VU l'arrêté n° 06/2018-01 du 15 janvier 2018 portant subdélégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne Franche-Comté à Madame Sylvie GIRARDOT, responsable de l'unité départementale de Haute-Saône de la DIRECCTE ;

VU l'avis favorable de la de la confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production en date du 25 juillet 2019 ;

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
Unité Départementale de Haute-Saône 5, Place Beauchamp - CS 80383 - 70014 Vesoul Cedex - Standard : 03.63.01.73.40
Travail Info Service : 0 821 347 347 (0,12€ TTC/min) www.travail-solidarite.gouv.fr - www.economie.gouv.fr

ARRETE

Article 1. : La Société à Responsabilité Limitée « SCOP'ENR » spécialisée dans les travaux d'installation de systèmes de chauffage et sanitaire à partir d'énergies renouvelables implantée 4, Rue des Nouveaux 70500 ABONCOURT-GESINCOURT est habilitée à prendre l'appellation de société coopérative ouvrière de production ou de société coopérative de travailleurs ou à utiliser cette appellation ou les initiales « S.C.O.P. » ainsi qu'à prétendre au bénéfice des dispositions prévues par les textes législatifs ou réglementaires relatifs aux sociétés coopératives ouvrières de production.

Article 2. : L'habilitation, accordée en vertu du présent arrêté, à la société visée à l'article 1, est valable, sous réserve des dispositions des articles 2 et 4 du décret N° 93-1231 du 10 novembre 1993 relatif à la reconnaissance de la qualité de société coopérative ouvrière de production, à compter de la date d'inscription en tant que société coopérative ouvrière de production au registre du commerce, et jusqu'à radiation prononcée dans les conditions prévues par les articles 6 et 7 du même texte.

Article 3. : Le Secrétaire Générale de la Préfecture de la Haute-Saône et la Responsable de l'Unité Départementale de la Haute-Saône de la DIRECCCTE de Bourgogne-Franche-Comté sont chargés, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 5 août 2019

Pour le Préfet de la Haute-Saône,
Et par subdélégation du directeur régional
de la DIRECCTE,
La responsable de l'unité départementale
de la Haute-Saône,
Et par empêchement, le directeur adjoint,

Laurent DUDNIK

Voies de recours : La présente décision est susceptible dans un délai de 2 mois à compter de sa notification :

- *D'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte*
- *D'un recours hiérarchique auprès du Ministère du Travail – 127, rue de Grenelle 75007 PARIS 07*
- *D'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Besançon – 30, rue Charles Nodier – 25000 BESANCON*

Préfecture de Haute-Saône

70-2019-08-06-001

Arrêté préfectoral de prolongation d'instruction du dossier d'arrêt définitif des travaux miniers concession de mines de sel gemme de Gouhenans et des Epoisses

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne-Franche-Comté

Unité Départementale de VESOUL

CONCESSION DE MINES DE SEL GEMME
DE GOUHENANS ET DES EPOISSES

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI
ET DES SALINES DE L'EST

ARRÊTÉ DÉFINITIF DES TRAVAUX MINIERS

Le Préfet,

ARRÊTÉ DE PROLONGATION D'INSTRUCTION DU DOSSIER
D'ARRÊT DÉFINITIF DES TRAVAUX MINIERS

N°

VU

- le Code Minier ;
- le décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockages souterrains et à la police des mines et des stockages souterrains, et notamment son article 46 ;
- l'Ordonnance Royale du 3 janvier 1843 instituant la concession de mines de sel gemme de GOUHENANS ;
- l'arrêté du Président du Conseil des Ministres instituant la concession de mines de sel gemme des EPOISSES ;
- le décret du 8 décembre 2017 portant nomination du préfet de la Haute-Saône – Ziad KHOURY ;
- l'arrêté préfectoral n°70-2019-06-20-019 du 20 juin 2019 portant délégation de signature à M. Imed BENTALEB, Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Saône ;
- le décret du 14 mars 1978 réunissant les deux concessions sous le nom "concession de GOUHENANS et des EPOISSES" ;
- le décret du 16 juin 1999 autorisant la mutation de la concession de mines de sel gemme de GOUHENANS et des EPOISSES au profit de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est ;
- le dossier d'arrêt définitif des travaux miniers de la concession de mines de sel gemme de GOUHENANS et des EPOISSES, déposé le 19 décembre 2018 en préfecture ;

CONSIDÉRANT

- que le préfet doit, en application de l'article 46 du décret du 2 juin 2006 susvisé, statuer dans un délai de 8 mois à compter du jour de réception par la préfecture du dossier d'arrêt définitif des travaux miniers ;

- qu'en cas d'impossibilité de statuer dans ce délai, le préfet, conformément aux dispositions de ce même article, prolonge le délai d'instruction de 8 mois par arrêté motivé ;

- qu'il est nécessaire de recueillir l'avis de GEODERIS sur le dossier déposé notamment vis-à-vis des intérêts visés à l'article L. 161-1 du code minier ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône ;

ARRÊTE

Article 1 – Prolongation du délai d'instruction

Le délai d'instruction du dossier d'arrêt définitif des travaux miniers de la concession de mines de sel gemme de GOUHENANS et des EPOISSES, initialement prévu jusqu'au 19 août 2019 est prolongé jusqu'au 19 avril 2020.

Article 2 – Notification et publicité

Le présent arrêté sera notifié à la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est dont le siège social est situé à Clichy.

Il sera publié au Recueil des Actes Administratifs du département de la Haute-Saône.

Article 3 – Recours

Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux au tribunal administratif, dans un délai de **deux mois** à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 – Information et ampliation

M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône et M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Bourgogne-Franche-Comté, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie conforme sera également adressée à M. le maire de la commune de GOUHENANS.

Fait à Vesoul, le 06 AOUT 2019

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Imed BENTALEB